

PROCES-VERBAL DE CARENCE

Carence de candidatures

EREA – ERPD

Élection des représentants des personnels au conseil d'administration :

- ☐ Premier collège : Personnels d'enseignement, de direction, d'éducation, de surveillance, d'assistance éducative ou pédagogique et de documentation

Année scolaire-

Académie	
Département	
Commune	
Type d'établissement	
N°UAI	

Nombre d'inscrits	
-------------------	--

Nombre de sièges à pourvoir	
-----------------------------	--

Les personnels ont été avisés le....., par voie d'affichage, que les élections des représentants des personnels au conseil d'administration, pour le collège électoral mentionné ci-dessus, seraient organisées le.....

Le....., les organisations syndicales ont été invitées à établir leurs listes de candidats.

Aucune liste de candidats n'a été présentée.

En conséquence, est dressé le présent procès-verbal de carence (pas d'élection faute de candidat).

Fait à....., le

Le président du bureau de
vote
(Signature)

Les membres du bureau de
vote
(Signatures)

- Une copie du procès-verbal de carence est affichée dans la salle de vote.
- Une copie du procès-verbal de carence est conservée dans l'établissement.